

CALENDRIER MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2020

Saisie des vœux	→	9 mars midi au 3 avril 17 H
Dépôt dossiers handicap auprès du médecin de prévention	→	3 avril
Dépôt dossiers SPEA auprès du chef d'établissement, des corps d'inspection et de la DPE	→	3 avril
Envoi AR sur les boîtes mail des agents	→	6 avril après midi
Retour AR au rectorat	→	le plus rapidement possible et au plus tard le 21 avril
Affichage barèmes	→	19 mai midi
Contestation et dialogue avec les sections	→	du 19 mai midi au 5 juin 17 heures
Demandes tardives de mutation	→	jusqu'au 3 juin
Publication des résultats	→	1 ^{er} juillet 14 heures